



Notre programme 2021-2026

Le Mont citoyen vous propose un ambitieux programme politique pour la prochaine législature 2021-2026 qui est à la hauteur des importants enjeux de la commune du Mont-sur-Lausanne.

Notre programme est également le vôtre, car il est basé sur vos idées, vœux et rêves pour le Mont. En effet, vous avez été nombreuses et nombreux à nous transmettre vos propositions par internet, par carte postale ou lors du forum citoyen qui s'est tenu le 16 janvier 2021 par visioconférence.

Cette démarche participative avec les habitant-es du Mont-sur-Lausanne a permis à chacun-e de partager ses idées et de voter sur les priorités de notre programme politique 2021-2026.



Pour porter ce programme nous avons besoin de votre force

Votez pour nos 3 candidats à la Municipalité et notre liste au Conseil communal

Qui sommes-nous ?

- ▶ Une association politique qui œuvre pour l'intérêt général des habitant-es du Mont et qui réunit des personnes de sensibilités politiques diverses, mais partageant des valeurs communes
- ▶ Nos valeurs se déclinent autour de trois piliers: **DÉMOCRATIE**, **SOLIDARITÉ** et **ÉCOLOGIE**
- ▶ Ces trois axes guident nos actions et interventions au Conseil communal, à la Municipalité, mais aussi dans les quartiers et les associations

DÉMOCRATIE

Chacun-e peut donner sa voix, indifféremment de son genre, de son âge, de sa nationalité ou de sa profession

Les idées diverses sont partagées dans le respect et la tolérance

Nous voulons vivre dans une commune ouverte rendant vivante la démocratie participative servant l'intérêt général

SOLIDARITÉ

Nous voulons vivre dans une société où les générations et les individus sont solidaires et s'entraident

La collectivité mesure sa force à l'aune du soin qu'elle prend des plus fragiles de ses membres

ÉCOLOGIE

L'ensemble de nos activités humaines doit s'inscrire dans une perspective de développement durable, respectueux des écosystèmes et de la biodiversité

Nous devons être porteurs et porteuses d'un développement responsable, respectueux des générations à venir

Rejoignez notre association, en participant selon vos possibilités; inscription sur notre site



lemontcitoyen.ch

DÉMOCRATIE

Développer les droits démocratiques et stimuler le débat politique

- ▶ Mettre en place un fonds citoyen pour soutenir les projets des Montain-es (élément de budget participatif).
- ▶ Prévoir des moments d'interactions directes entre la Municipalité et les citoyen-nes.
- ▶ Systématiser la participation d'habitant-es au sein de commissions travaillant au développement de projets importants pour la commune (p.ex. horaires scolaires, remplacement de la cantine du Châtaignier, aménagement de la grande salle du Petit-Mont).
- ▶ Création d'une maison de commune au centre du Mont pour mettre à disposition des citoyen-nes, associations ou sociétés locales des lieux de rencontres, d'échanges de partages. En particulier dans une perspective intergénérationnelle.
- ▶ Mise à disposition des bâtiments communaux (p.ex. « La Petite École de Planches ») pour des projets au profit de la population.
- ▶ Développer des piliers publics et les affichages libres à buts idéaux dans chaque quartier.
- ▶ Se faire entendre sur des problématiques importantes touchant la population (p.ex. par des articles critiques sur la publicité dans l'espace public, la défense du service public, ou encore sur des problématiques de santé publique, p.ex. en lien avec le déploiement de nouvelles technologies comme la 5G).

Améliorer la transparence des autorités communales et lutter contre les conflits d'intérêts

- ▶ Demander la transparence sur la mise en œuvre des plans de quartier futurs, notamment ceux issus du remaniement parcellaire par le Syndicat d'améliorations foncières (SAF).
- ▶ Demander la transparence des élu-es de la commune sur leurs différents mandats (emploi, associations, fondations, conseils d'administration, propriété foncière etc.) en mettant en place un registre des intérêts.
- ▶ Veiller à défendre les notions d'intérêt commun des habitant-es du Mont par opposition aux intérêts privés de certains élu-es.

Défendre les droits humains

- ▶ Favoriser l'accueil des migrant-es, p.ex. via les initiatives de type « Une commune, une famille ».
- ▶ La commune doit s'inscrire dans un véritable partenariat avec l'EVAM et devenir une « commune ouverte ».

Valoriser le patrimoine immatériel et développer une politique culturelle

- ▶ Favoriser l'accueil de manifestations culturelles et d'œuvres d'art dans l'espace public. Utiliser la culture également pour favoriser l'intégration des migrant-es et pour développer les relations intergénérationnelles.
- ▶ Mettre à disposition des jeunes des lieux et des moyens d'expressions artistiques (p.ex. des murs ou des armoires électriques à peindre, des locaux de répétition pour des groupes de musiques)

Lutter contre le gaspillage de l'argent public

- ▶ Éviter les dépenses somptuaires (p.ex. escaliers monumentaux, bétonnage inutile).
- ▶ Veiller à l'entretien et aux rénovations nécessaires du bâti communal, afin d'éviter de devoir réaliser des investissements dans l'urgence et en dérogation de la loi sur les marchés publics.
- ▶ Avant chaque nouvel investissement, évaluer soigneusement les conséquences d'un report ou de l'abandon de l'investissement pour l'ensemble des habitant-es du Mont et sur le long terme.
- ▶ Lorsque des investissements sont consentis, évaluer toutes les alternatives technologiques y compris des technologies novatrices (oser innover). Prendre en considération dans la décision l'impact sur l'environnement et les coûts complets (investissement et coûts de fonctionnement) sur le long terme pour éviter autant que possible des mauvais choix technologiques ou financiers par habitude, méconnaissance ou confort des décideurs.



SOLIDARITÉ

Favoriser le logement abordable

- ▶ Développer des logements à loyer abordable, en particulier pour les jeunes, les familles et les aîné·es.
- ▶ Faire usage du droit de préemption pour la Commune afin d'acquérir en priorité des bien-fonds mis en vente et d'y créer des logements d'utilité publique.
- ▶ Favoriser les projets de coopératives d'habitation sur le territoire de la commune.
- ▶ Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle dans les quartiers.

Développer les actions socio-culturelles et sportives en faveur de toutes les générations

- ▶ Ouvrir au centre du Mont, un espace communautaire mettant à disposition des salles et de l'équipement pour les associations et y développer des activités favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle.
- ▶ Développer des lieux de rencontres en extérieur ouverts à tou·tes (cours d'écoles et place de sports ouvertes et publiques, place de jeux pour enfants, le tout avec des aménagements pour tous les âges).
- ▶ Soutenir les activités en faveur de la jeunesse. Faciliter ces initiatives et aider à construire des ponts avec les aîné·es (aides financières, facilités administratives, lieux de rencontres, ...).

Favoriser l'économie de proximité, le recyclage et le partage de services

- ▶ Promouvoir l'utilisation de produits locaux dans les structures communales (garderies, écoles, administration).
- ▶ Développer une plateforme internet interactive destinée à favoriser le partage de biens et de services (p.ex. prêt d'outils, bibliothèque d'objets partagés, cours de langues, garde d'enfants, autopartage, co-voiturage, services d'aide à la personne).
- ▶ Généraliser les boîtes à livres dans la commune (une par quartier).
- ▶ Promouvoir des entreprises proposant des réparations, des produits de seconde-main ou recyclés.
- ▶ Mise en place d'un « atelier ouvert », réparation, fabrication artisanale, grâce au partage du matériel et des compétences du centre d'excellence en travaux manuels du collège du Mont.
- ▶ Promouvoir auprès des entreprises au Mont la certification B-corp.

Combattre les discriminations

- ▶ Demander une analyse de l'égalité salariale entre hommes et femmes dans l'administration.
- ▶ Systématiser l'utilisation de l'écriture inclusive dans l'administration communale.

Promouvoir les modes de vie sains

- ▶ Doter la commune d'un « Plan Vélo » et réaliser les aménagements prévus par la stratégie vélo du SDNL.
- ▶ Encourager les habitant·es à la mobilité douce pour les courts déplacements.
- ▶ Promouvoir une alimentation saine et de saison (p.ex. en informant sur les marchés bios de la commune, en continuant à promouvoir les meilleurs labels dans les cantines scolaires).
- ▶ Soutenir les activités locales en lien avec l'entretien du corps et de l'esprit (obtention du label « Commune en santé », parcours de randonnées urbaines, activités sportives, activités sociales en extérieur).

Développer les infrastructures sociales en fonction des besoins présents et futurs

- ▶ Poursuivre le développement de places en garderies et en UAPE.
- ▶ Inciter l'EFAJE à proposer une politique tarifaire conforme à la moyenne cantonale et baisser ainsi le coût de ses prestations. Alternativement, étudier la mise en place d'un réseau propre au Mont.

Favoriser la justice sociale et la solidarité

- ▶ Favoriser la solidarité intergénérationnelle entre autre en soutenant les activités de la future structure associative qui sera issue du quartier solidaire, qui deviendra autonome dès 2022 (p.ex. en pérennisant les liens de solidarité développés pendant le COVID, en mettant en place un projet « un junior et un senior prennent le bus »). Accentuer les échanges entre les structures pour les jeunes et celles pour les aîné·es (p.ex. UAPE-EMS).
- ▶ Subventionner la moitié du coût d'un abonnement Mobilis deux zones pour les retraité·es du Mont.
- ▶ Différencier les tarifs des services communaux selon la capacité contributive (p.ex. la cantine scolaire).
- ▶ Différencier la taxe déchets suivant le type d'habitation (habitat groupé, maisons individuelles) et soumettre la taxe au surveillant des prix de la Confédération (Monsieur Prix).

Assurer l'exemplarité de l'administration communale

- ▶ Pour tout achat de biens ou de services par la Commune, favoriser l'économie locale et responsable.
- ▶ La Commune doit être un employeur exemplaire.
- ▶ Engager des jeunes civilistes pour appuyer les différents services communaux.
- ▶ Offrir des places de stage dans l'administration pour les étudiants des hautes écoles (UNIL, EPFL, HES-SO, etc.). Offrir des premiers emplois pour des jeunes entrant sur le marché du travail.

Favoriser la mobilité douce et collective

- ▶ Développer les transports publics : anticiper l'arrivée du M3 sur le plateau de la Blécherette (trajet piéton, bande cyclable) ; réaliser le prolongement des lignes 3, 21 et 22 ; augmenter la fréquence du 8.
- ▶ Encourager l'utilisation des transports publics, p.ex. en offrant une subvention pour les étudiant-es et apprenti-es domicilié-es au Mont utilisant les transports publics.
- ▶ Intégrer les modes de déplacement à vélo et à pied dans une réflexion globale de mobilité urbaine. Aménager les cheminements piétons et les rendre sûrs (éclairage, passages-piétons, miroirs).
- ▶ Poursuivre et intensifier la réalisation des zones 30 km/h, ainsi que des zones de rencontre à 20 km/h.
- ▶ Éviter que le Mont ne devienne une vaste zone de transit pour les habitant-es d'autres communes, en modérant le trafic pendulaire sur le territoire de la commune, et en développant les systèmes P+R au Nord de la commune et vers la sortie de l'autoroute.
- ▶ Encourager la mise en place d'un plan mobilité pour l'administration communale et pour les entreprises situées sur le territoire communal.
- ▶ Proposer un nouvel aménagement pour la dépose des enfants à l'école internationale.
- ▶ Améliorer les accès de la commune pour les personnes à mobilité réduite.

Protéger la biodiversité du territoire

- ▶ Proposer des places pour des jardins communautaires dans la commune.
- ▶ Promouvoir l'agriculture bio et locale. Informer la population sur les producteurs de la commune offrant des produits bios.
- ▶ Mettre en application la Charte des Jardins au niveau de la commune et la promouvoir auprès des propriétaires. Ajouter cette charte au règlement de construction pour favoriser la nature et la biodiversité.
- ▶ Soutenir à travers le fonds pour le développement durable, les propriétaires souhaitant remplacer leurs haies de thuya ou de laurier par des haies vives ou leur gazon par une prairie avec fauchage tardif.
- ▶ Soutenir la végétalisation des toits plats ou d'en faire des « Cool Roofs », également pour les bâtiments d'entreprises.
- ▶ Mettre à disposition des habitant-es des moyens et des formations pour favoriser une gestion de la nature plus biodiversifiée.
- ▶ Renoncer à l'emploi des pesticides de synthèse.
- ▶ Créer des jardins éducatifs permacoles autour de toutes les écoles communales.
- ▶ Déclarer le Mont « Commune sans OGM ».

Accélérer une politique énergétique durable pour la commune

- ▶ Passer de l'objectif « Société à 2000 watts » à celui de « Zéro carbone net » avec un échéancier précis et des objectifs clairs pour le Mont.
- ▶ Encourager davantage les mesures d'économies d'énergie par tou-tes, y compris dans l'administration communale (p.ex. se doter des compétences spécifiques nécessaires en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, mise en application du plan climat cantonal dans les futurs plans de quartier, etc.).
- ▶ Encourager davantage le déploiement d'énergies renouvelables.
- ▶ Promouvoir l'utilisation du cadastre solaire de la Confédération (carte montrant le potentiel d'ensoleillement des toitures et des façades).
- ▶ Communiquer plus activement autour des subventions en place.

Développer une gestion des déchets respectueuse de l'environnement

- ▶ Mettre en place suffisamment de poubelles avec tri dans les lieux publics (places de jeux, places de sports, refuges forestiers, etc.) afin de limiter au maximum les déchets sauvages.
- ▶ Veiller à la mise en œuvre du nouveau règlement des déchets et notamment la création d'espaces de collecte pour les déchets verts, le carton et le verre dans tous les immeubles de plus de 3 appartements.

Soutenir un aménagement du territoire harmonieux

- ▶ Remplacer la verdure qui disparaît et l'intégrer dans les projets d'urbanisation. Faire un inventaire des arbres monumentaux.
- ▶ Anticiper les besoins en infrastructures avant l'installation des nouvelles habitations.
- ▶ Impliquer la population dans le développement des projets d'aménagement du territoire.
- ▶ Utiliser les cartes du cadastre du bruit pour planifier l'assainissement des zones trop bruyantes.
- ▶ Investir dans la maintenance des bâtiments communaux afin d'éviter leur effondrement ou délitement.

Encourager une consommation parcimonieuse des ressources naturelles

- ▶ Développer et encourager le système de récupération des eaux de pluie.
- ▶ Privilégier l'utilisation du bois FSC ou suisse dans les matériaux de construction.
- ▶ Promouvoir les initiatives d'économie circulaire (réparation, partage, seconde-main, recyclage, etc.).